



Vugelles-La Mothe, le 18 juin 2026

**Conseil général de
Vugelles-La Mothe**

EXTRAIT N° 02/2026

Du procès-verbal du Conseil général de Vugelles-La Mothe

Séance du 18 juin 2026

Présidence : Wilma Ciacomarra

Présents : 15 membres

Dans la séance du jeudi 18 juin 2026

LE CONSEIL GENERAL DE VUGELLES-LA MOTHE

- Vu le **préavis municipal n° 02/2026**
- Entendu le rapport de la commission de gestion
- Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour

DÉCIDE

Article 1 : d'adopter le règlement communal sur la protection du patrimoine arboré

Ainsi délibéré en séance du 18 juin 2026.

Oui :	9
Non :	2
Abstention :	4

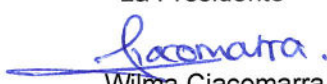
Article 2 : De fixer l'entrée en vigueur de ce règlement dès son approbation par le Chef du Département de la jeunesse, de l'environnement et de la sécurité.

Ainsi délibéré en séance du 18 juin 2026.

Oui :	9
Non :	0
Abstention :	6

Pour le Bureau du Conseil

La Présidente


Wilma Ciacomarra

Le Secrétaire


Laurent Moschini

